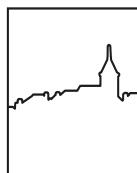


AU FIL DE L'OCRE

BULLETIN COMMUNAL DU VAL D'OCRE | N°14 NOVEMBRE 2020

LES PLACEAUX • LE PETIT FUMERAULT
• LE MOULIN FULGET • LA RACINE • LE
MOULIN DU BERCEAU • LES CHAMPS
BLANCS • LE MOULIN DE VILLE • SUR OCRE
• FOUROLLES • SAINT-MARTIN-SUR-OCRE



COMMUNE
DU VAL D'OCRE

LES FLEIX • SAINT-AUBIN-CHÂTEAU-NEUF
• FRAUVILLE • BIGNON • LA RUE NEUVE
BOISSERELLE • LES BRÛLERIES •
CHARMANT • LA CHAUME AUX CHÈVRES •
LES ARCHONS • LES GRÊLONS • JEUILLY

À LA UNE



À la redécouverte de nos points d'eau



Nettoyage à
l'église de Saint-Martin-sur-Ocre

SOMMAIRE

EDITO	P. 1
LA MUNICIPALITÉ INFORME.....	P. 2
LA VIE AUX VILLAGES.....	P. 6
LA VIE ASSOCIATIVE	P. 11
LES CONSEILS MUNICIPAUX.....	P. 20
PORTRAIT.....	P. 27
BLOC NOTES	P. 28

Illustration d'en tête : aquarelle de
Jean Larcena (détail)

EDITO

Soyons ivres de nos projets

Il y eut la grande peur de l'an 1000 ou du moins ce que la légende nous en rapporte. En réalité, lors du franchissement de ce cap, la quasi-totalité de la population ne connaissait ni son âge réel, ni précisément l'année dans laquelle elle vivait. Le 31 décembre 999, nos lointains ancêtres se sont couchés gentiment et, le matin du 1^{er} janvier 1000, sont repartis à leurs tâches sans autre incertitude que celle de donner du pain à leurs enfants.

Puis l'an 1001 est arrivé et immanquablement l'an 1002.

À la fin du xx^e siècle, certains tentèrent de rejouer la grande peur millénariste : « Au passage à l'an 2000, vous allez voir ce que vous allez voir ! ». Ce discours n'a pas pris, ou si peu... En réalité, la seule difficulté que nous pensions rencontrer, fut d'ordre technologique : il fallait se rendre à l'évidence, nombre d'ordinateurs n'étaient pas en mesure de résoudre la simple opération : 1999 + 1 = ERREUR. C'était le fameux bug de l'an 2000 et le monde allait s'effondrer ! Alors nous nous sommes mis au travail. Il fallut du pragmatisme, du bon sens, un peu de résilience et bien évidemment de très, très nombreux opportunistes. Mais nous pouvons être fiers du travail accompli car

aujourd'hui, tous nos ordinateurs sont programmés pour passer sans difficulté à l'an 3000 !

Puis l'an 2001 est arrivé et, immanquablement, l'an 2002.

Aujourd'hui nous sommes au cœur d'une crise épidémiologie et, au stade où nous en sommes, le meilleur remède est sans aucun doute une forte dose d'humilité. Sans oublier celles et ceux qui, durant cette période, vont voir leur isolement, leur solitude et leur précarité s'accroître, nous devons sans relâche, poursuivre la construction de nos projets.

Notre communauté du Val d'Ocre est connue pour la richesse de ses associations et des événements culturels qui s'y déroulent. Toutes et tous ont remis l'ouvrage sur le métier et préparent la prochaine saison 2021 : pas de place pour le doute. Un premier calendrier d'expositions est presque bouclé, aussi bien au musée Larcena qu'à l'Atelier du 19b. Les concerts au moulin sont prêts à nous enchanter. Et certains projets structurants pour notre commune vont débiter ; ce numéro du *Fil de l'Ocre* est l'occasion pour vous tous, d'y apporter votre contribution.

Puis l'an 2021 arrivera et immanquablement, l'an 2022 ...

Soyons ivres de nos projets !

Bernard Curnier, votre maire

LA MUNICIPALITÉ INFORME

➤ LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Après la fin de la restauration du lavoir de Beusseron, nous avons lancé la réfection de la rampe qui permet de descendre aux Pandas.

En cette période, les intempéries nous permettent de travailler aussi en intérieur. Donc nous avons débuté la rénovation du sol du grenier de la salle polyvalente, 60m² dans un premier temps. Nous souhaitons y installer les archives de la mairie actuellement stockées dans la cave de la mairie de Saint-Aubin.

En ce qui concerne la voirie, pour dégager les routes de la végétation débordante, le passage du lamier a été réalisé par l'Esat d'Aillant : à Jeully, sur la route du Moulin et dans les hameaux de La Perrière, La Rue Neuve, La Racine, etc.

Pour la Toussaint, les cimetières des deux villages ont été nettoyés.

M. Fonfria



Ci-contre : réfection de la rampe d'accès au local des Pandas, nettoyage des cimetières. Ci-dessus : réfection de la rampe d'accès, rénovation du grenier au-dessus du foyer communal, passage du lamier. Photos M. Fonfria et F. Richez.

➤ UN NOUVEAU LOGEMENT

Au 17ter de la Grande Rue de Saint-Aubin-Château-Neuf, le logement en rénovation depuis plusieurs mois est maintenant terminé. Une locataire et sa petite fille ont emménagé durant le mois d'octobre.

D'environ 60m², cet appartement en duplex est d'une conception contemporaine. Il est composé d'un grand séjour, et de deux chambres (dont l'une sur la mezzanine). Jean-Christophe Goussery et les membres de la commission travaux ont su tirer parti du premier étage et des combles de ce bâtiment.

La mise en place de fenêtres de toit apporte à ce logement une très belle clarté.

B. Curnier



Le nouveau logement.
Photo B. Curnier

➤ LA COMMISSION CULTURE, TOURISME ET COMMUNICATION

Cette commission est composée de neuf membres : Aurélie Busset, Bernard Curnier, Patricia Guttadoro, Patrice Lagrange, Aurore Luquin, Anne Nguyen Dao, Françoise Richez, Laurence Terraz et Pierre Valprémit. Elle s'est réunie un grand nombre de fois depuis le mois de mai, parfois en assemblée plénière, parfois scindée en deux ateliers pour creuser des sujets distincts.

QUELLES SONT SES PRINCIPALES MISSIONS ?

- Organiser et soutenir les événements culturels organisés par la municipalité. Cet été, la municipalité a proposé trois expositions au musée Jean-Larcena et une exposition à l'Atelier du 19B. La commission a participé activement à leur mise en place. Ses membres ont également participé à la réalisation et à la distribution de tous les supports de communication liés à ces événements. En fin de saison, nous avons fait un bilan et dressé une liste d'améliorations à prévoir pour l'année prochaine, en particulier la signalétique des expositions dans le village.
- Favoriser le lien avec les actions touristiques menées par la Communauté de communes et les autres acteurs de la culture et du tourisme sur le territoire. Ainsi, à l'initiative de la Communauté de communes, nous avons participé à l'élaboration du dépliant touristique consacré au Val d'Ocre, accessible dans un premier temps sur <http://www.ccaillantais.fr/> et qui sera imprimé et diffusé dans toutes les communes de l'Aillantais. Nous avons rencontré plusieurs personnalités actives de Joigny, La Ferté-Loupière, etc.

- Travailler sur les supports d'information de la municipalité. La commission est sollicitée pour établir les contenus du *Fil de l'Ocre*. Par ailleurs, un certain nombre de pistes ont été proposées pour améliorer sa présentation et créer de nouvelles rubriques. Un atelier a travaillé également sur la création d'un livret d'accueil des nouveaux arrivants. Le site internet de la commune fera l'objet d'une commission temporaire en cours de lancement.

F. Richez

➤ UNE NOUVELLE ÉPICERIE

Notre commerce multi-activités est actuellement fermé. Grâce à l'action du CMD, du futur gérant et de quelques bénévoles, un dépôt de pain est maintenu du mardi au dimanche, de 10h à 12h, jusqu'à la réouverture. La fermeture va cependant durer quelques semaines. En effet, pour la reprise d'un tel commerce, les démarches administratives sont multiples et ce deuxième confinement amplifie les obstacles pour une réouverture rapide.

Dès la reprise, le nouveau gérant proposera en priorité les services de l'épicerie et du bar ; puis, le plus rapidement possible, l'offre de petite restauration tant attendue. En parallèle, les licences de vente de tabac et de la Française des Jeux devraient être réactivées en début d'année.

Un nouveau chapitre va donc s'ouvrir pour notre commerce. Faisons-lui bon accueil pour qu'il perdure.

B. Curnier

➤ L'ACTUALITÉ DES MARES ET DES LAVOIRS

Au cours des derniers mois de septembre et octobre, trois conseillers municipaux – Jean-Hugues Motard, Jean Claude Pokrywa et Pascal Robelot – aidés de deux habitants – Daniel Chaumet et Philippe Noirot – ont fait un relevé des mares, lavoirs, abreuvoirs, puits et fontaines de notre commune.

Qu'elles aient été privatives ou communales, les mares étaient présentes en grand nombre dans les hameaux situés sur la commune. Elles servaient de réserves d'eau pour les besoins particuliers des habitants et bien entendu pour abreuver le bétail. Beaucoup ont aujourd'hui disparu faute d'entretien ou parce qu'elles ont été comblées volontairement.

" Autour de l'eau se sont construits des édifices... Des activités économiques se sont développées "

Autour de l'eau se sont construits des édifices : abreuvoirs, fontaines, puits, lavoirs et biefs

comme celui du moulin du Berceau. Des activités économiques se sont développées,



Extrait du cadastre Napoléon, qui atteste de la présence des deux mares des Champs Blancs au début du XIX^e siècle.

telles la meunerie, le flottage du bois ou le rouissage du lin comme à Jeuilly. (Le rouissage est une opération naturelle qui permet de faciliter la séparation des fibres de lin. Pendant des siècles, le rouissage du lin se faisait dans l'eau.)

Aujourd'hui, si nous avons « oublié » l'importance que revêtaient les activités des villages autour de l'eau, nous prenons de plus en plus conscience de l'enjeu que représente cette richesse naturelle :

- un enjeu culturel et patrimonial, d'où le titre du bilan réalisé par les trois conseillers, *Le Val d'Ocre, un patrimoine lié à l'eau*.

- un enjeu environnemental : tous ces points d'eau constituent un habitat qui abrite une flore et une faune diversifiée (amphibiens, libellules, etc.).

Dans leur conclusion, les rédacteurs de cette étude préconisent un programme de travail sur plusieurs années. Nombre de mares ne sont plus ou peu connectées au réseau naturel d'écoulement et les fossés ne sont plus entretenus régulièrement. « La main de l'homme » sera indispensable pour rouvrir certains écrans de biodiversité tendant à

disparaître sous la végétation qui les étouffe. Et, sans entretien, les sources risquent de se tarir avec toutes les conséquences liées à la distribution domestique.

Nous souhaitons rassembler les énergies et les moyens autour de ce projet de restauration et d'entretien. Bien entendu, les employés municipaux feront leur part également. Si ce sujet vous intéresse, n'hésitez pas à vous faire connaître : nous organiserons au printemps des visites et certainement des chantiers autour de ce patrimoine qui nous est cher.

À gauche :
lavoir de Jeuilly.
À droite : lavoir
de Sur Ocre.
Ci-dessous :
puits du Petit
Fumerault.
Photos
P. Robelot.



➤ COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Du fait du reconfinement, c'est un nombre très restreint de personnes qui a pu honorer cette année la mémoire des soldats morts pour la France. À la liste énumérée habituellement, se sont ajoutés les noms des soldats tués cette année sur les lieux où la France est engagée militairement.

*Cérémonie du 11 novembre 2020.
Photo P. Cibille*



➤ LA MAIRIE CHANGE DE NUMÉRO

Depuis le 9 novembre la mairie est joignable au :
03 86 91 51 78.

➤ LE QUESTIONNAIRE

Comme annoncé dans le dernier *Flash de l'Ocre*, vous trouverez dans ce numéro un questionnaire sur trois thèmes importants de la vie de notre commune :

- La circulation et la limitation de vitesse
- Le futur site internet du Val d'Ocre
- Le moulin du Berceau.

À travers ce questionnaire, nous souhaitons recueillir vos remarques, vos attentes, vos

questions, vos idées, vos propositions. Vos contributions seront les fondations de ces trois projets.

Prenez le temps nécessaire pour y répondre mais, surtout, soyez nombreux à participer à cette consultation.

Nous attendons vos réponses avant la fin de l'année 2020.

Ce mode de participation citoyenne est une première expérience au Val d'Ocre. L'approche en est évidemment perfectible, et là aussi vos remarques seront précieuses.

Enfin, un petit sondage d'ordre organisationnel vous est proposé sur les horaires d'ouverture du bureau de poste et l'accueil en mairie le samedi matin.

Merci de votre participation.

B. Curnier

➤ SOYEZ INFORMÉ.E.S !

La commune a adhéré au dispositif PanneauPocket qui offre la possibilité aux habitants de suivre l'actualité de la commune sur leurs smartphones. Après avoir téléchargé gratuitement l'application PanneauPocket sur son téléphone, chaque habitant peut visualiser à tout instant les dernières informations envoyées la mairie : coupures d'eau, date du conseil municipal, spectacles, etc. Les habitants reçoivent une notification instantanément sur leur portable pour toute nouvelle alerte ou information. PanneauPocket est disponible sur tous les téléphones Android et Apple. Pour l'obtenir, il vous suffit de vous rendre sur votre store et de lancer le téléchargement de l'application. C'est totalement gratuit, sans publicité, illimité, sans création de compte ni récolte de données personnelles.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

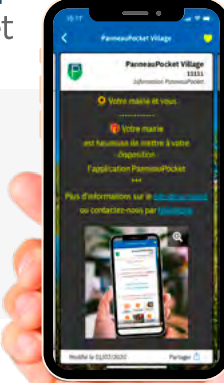


**TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION
PanneauPocket**

**Pour être INFORMÉ
PRÉVENU ET ALERTÉ**

des événements locaux, de l'actualité de la Commune, des informations de coupures réseaux, alertes météo et bien plus encore.

Disponible sur 
DISPONIBLE SUR 
EXPLORE IT ON 



LA VIE AUX VILLAGES



Paysage boisé du Val d'Ocre, été 2015.

Photo A. Nguyen Dao.

Ci-dessous : les épicéas attaqués par le scolyte. Photo F. Richez.

➤ LA NATURE EST-ELLE PARFOIS INJUSTE ?

J'ai en mémoire cette publicité d'un groupe d'assurances, mettant en scène un père vigneron et son fils qui constataient les outrages répétés du temps (gel, orages, etc.) sur leur vigne. Accusant la nature d'être injuste, ce père disait ne pas comprendre pourquoi cet acharnement de Dame Nature.

À l'échelle de notre commune, résineux et feuillus dépérissent au fil du temps et ce phénomène s'accélère jusqu'à devenir inquiétant. C'est pourquoi la municipalité du Val d'Ocre va devoir faire abattre un nombre important d'arbres sur son territoire. Ils sont soit devenus dangereux par leurs faiblesses constatées, soit tout simplement morts.

La cause ? Vaste débat !

Près du cimetière du Val d'Ocre, la totalité des épicéas, attaqués par un insecte de type scolyte, seront abattus puis remplacés. Il est à noter que ce sont souvent les conditions climatiques (déficit de précipitations, sécheresse) qui permettent aux scolytes de s'installer sur ces résineux et de manger leur bois, en particulier en basse altitude.

Une réflexion est à l'étude quant au choix des arbres qui vont les remplacer. Sous des essences comme les pins, les épicéas et les sapins, la terre tend à s'acidifier. La vie des



micro-organismes du sol est alors réduite. Pour relancer l'activité, faire revenir les animaux et développer bactéries et champignons, un ajout de compost ou de fumier s'impose. Il est utile de laisser le sol travailler seul, en étalant une couche de matière organique qui se décomposera au fil de l'hiver. La structure du sol pourra elle-même ainsi changer.

Ce choix de nouvelles espèces d'arbres est difficile car devant la diminution de la biodiversité, certains feuillus comme les hêtres, peupliers, marronniers, platanes et frênes sont mis en danger.

Notre paysage rural risque de changer. La nature devra s'adapter aux changements climatiques et à la manière

dont les humains se comporteront pour qu'elle ne soit pas trop impactée. À nous de réfléchir ensemble, élus et citoyens sur le devenir de notre patrimoine naturel. Approprions-nous cette réflexion et proposons des solutions innovantes.

P. Robelot

➤ NETTOYAGE ESTIVAL DANS L'ÉGLISE DE SAINT-MARTIN

C'est une vaillante petite troupe armée de seaux, balais, chiffons, balayettes, etc. qui s'est dirigée le 15 septembre vers Saint-Martin-sur-Ocre. Objectif : rendre l'église propre pour la visite organisée le dimanche 20 septembre à l'occasion des 37^e Journées européennes



du patrimoine. Il faisait chaud, les masques collaient au visage, mais cela n'a pas entamé l'énergie et l'enthousiasme des personnes qui ont répondu « Présente ! » à ma demande. Qu'elles en soient ici vivement remerciées.

À dix, nous sommes venus à bout de la poussière, des toiles d'araignée et des saletés de toutes sortes pendant que Dorian Gillotte embellissait les abords de l'église. Et, en



partant, nous avons tous convenu qu'il fallait renouveler les initiatives sympathiques de ce genre.

À bientôt pour un nouveau chantier !

F. Richez

Ci-dessus : le groupe des volontaires ; dépoussiérage de l'autel et balayage du sol. Ci-dessous à gauche: Dorian Gilotte et Laurence Terraz aux abords de l'église. Photos F. Richez et P. Lagrange.



➤ LES RECETTES DE PATRICIA

Cappuccino de châtaignes

Pour 8 personnes :

- 800 g de châtaignes épluchées
- 3 échalotes
- 1 litre de lait
- ½ litre eau avec 1 carré de bouillon cube
- 50 g de parmesan
- 20 ml de crème liquide
- poudre de cacao.

Faire revenir les échalotes dans un peu d'huile d'olive. Ajouter le lait et le bouillon. Faire bouillir à petit feu et ajouter les châtaignes. Laisser cuire 35 minutes. Saler et poivrer. Mixer le tout. Ajouter le parmesan. Préparer la chantilly avec la crème liquide. Verser la soupe dans des verrines. Déposer un peu de crème par dessus et saupoudrer de cacao.

Ce mélange est subtil ; j'aime le proposer lors du réveillon de Noël. Régalez-vous !

P. Guttadoro



➤ UNE FIN D'ÉTÉ MÉMORABLE !

Quelle activité dans les rues du village de Saint-Aubin pendant les week-ends de septembre ! Quel plaisir de voir notre village s'animer et revivre grâce aux nombreux événements culturels qui ont clos la belle saison !

• Le 18 septembre était inaugurée l'exposition *Et maintenant ?* organisée par la municipalité à l'Atelier du 19b.

Il était enfin possible de voir rassemblées sur le même lieu, les œuvres de 12 artistes vivant ou ayant vécu au Val d'Ocre. Plus de 400 visiteurs ont visité cette exposition ouverte jusqu'au dimanche soir, dont quelques personnalités politiques de notre département : la sénatrice Dominique Vérien, le député Guillaume Larrivé et le secrétaire d'état au tourisme Jean-Baptiste Lemoyne.



Exposition "Et maintenant ?" Ci-dessus : visite de la sénatrice Dominique Vérien. Photo F. Richez
Ci-contre : le député Guillaume Larrivé et le maire Bernard Curnier. Photo A. Nguyen Dao



Ci-dessus : visite du chemin des Arts commentée par Guy Royon. Étape devant les céramiques de J.M. Doix, M.L. Trinquant et le vitrail de L. Régnier qui ornent le côté nord-ouest de l'église. Photo F. Richez

- Le lendemain, rendez-vous était donné devant l'église de Saint-Aubin, pour une visite commentée de l'édifice par l'historien Patrice Wahlen. Puis le groupe s'est déplacé jusqu'à l'église de Saint-Martin-sur-Ocre, rejoint par d'autres visiteurs.
- Le dimanche 20 septembre, les membres d'une association artistique de Migennes ont pu bénéficier d'une visite du Chemin des Arts commentée par Guy Royon. Tout d'abord celui-ci les a accompagnés dans le bourg de Saint-Aubin puis sur le site du moulin du Berceau. Voir l'article de l'Asavat p. 16.
- Pendant ce temps, l'exposition de la peintre coréenne Nan-Young Cho accueillait de nombreux visiteurs au musée Jean-Larcena. Plus de 300 personnes ont franchi la porte du musée pendant les cinq week-ends où les tableaux sensibles et raffinés de l'artiste sont restés exposés.
- Les 26 et 27 septembre, l'Atelier du 19b a accueilli les 2^e Journées photographiques du Val d'Ocre, organisées par l'Oiseau à ressorts. Voir l'article p. 17. Près de 400 personnes ont pu admirer pendant deux jours les œuvres de neuf photographes.
- La saison artistique s'est clôturée début octobre

avec l'exposition des peintures d'Isabelle Canus au musée. Celle-ci nous a présenté des toiles grand format qui nous ont fait entrer dans un univers vibrant de couleurs et de sensations. Là encore le succès fut au rendez-vous avec plus de 200 visiteurs sur deux week-ends.

- En parallèle se déroulait l'exposition *¿ Masculin / Féminin ?* organisée par l'association *Mouv'Art* à l'Atelier du 19b. Elle a accueilli plus de 300 visiteurs.

Nous avons pu constater que l'organisation simultanée d'événements dans la commune favorisait le déplacement des visiteurs, très heureux de se déplacer pour visiter plusieurs lieux dans la même après-midi. Nous continuerons donc sur cette voie l'année prochaine !

F. Richez

Photos P Cibille



La peintre Nan-Young Cho et Bernard Curnier.



Une vue de l'exposition de Nan-Young Cho



Les 2^e Journées photographiques. Photos A. Nguyen Dao



Exposition *¿ Masculin / Féminin ?*



La peintre Isabelle Canus et deux de ses oeuvres



➤ VISITE COMMENTÉE DE NOS ÉGLISES

Les 37^e Journées européennes du patrimoine étaient propices à l'organisation d'une visite commentée de chacune des églises de la commune.

Une douzaine de personnes ont d'abord visité l'église de Saint-Aubin en compagnie de Patrice Wahlen, historien spécialisé dans le patrimoine religieux de l'Yonne. Nous avons pu en découvrir ou redécouvrir les éléments particulièrement intéressants à l'intérieur du bâtiment comme le retable de bois sculpté, daté du début du XVI^e siècle, qui orne aujourd'hui la face de l'autel. Nous avons également admiré les statues de saint Éloi, saint Aubin et saint Léonard, ainsi que les tableaux de Robert Falcucci.

Plus tard, nous nous sommes déplacés jusqu'à l'église de Saint-Martin-sur-Ocre où nous ont



Ci-dessus : visite de l'église de St-Aubin.
Ci-dessous : visite de l'église de St-Martin.
Photos F. Richez.



rejoints d'autres visiteurs. C'est une vingtaine de personnes qui ont pu découvrir et admirer l'église habituellement fermée : son petit chapiteau transformé en bénitier et datant peut-être du début du XII^e siècle, et surtout ses belles peintures murales datant du XVII^e siècle.

F. Richez

➤ LE DÉPART DES VALPRÉMIT

Le 25 octobre, trois maires de la commune - deux anciens et l'actuel - ont offert aux époux Valprémit des photographies encadrées rappelant des personnages et des moments marquants de la vie du village.

Marie-Jo et Pierre Valprémit ont quitté Saint-Aubin pour se rapprocher de leurs filles. Ils demeurent maintenant à Saintes, en Charente-Maritime. Néanmoins, ils reviendront chaque année passer quelques semaines dans notre village dont ils souhaitent rester proches.

Marie-Jo, pianiste à la personnalité attachante, est la fille du peintre Robert Falcucci qui a vécu à Saint-Aubin et dont quelques tableaux ainsi qu'un vitrail ornent l'église de Saint-Aubin. Pierre Valprémit fut conseiller municipal et adjoint de la commune. Il a participé à l'édification de plusieurs bâtiments dans la commune, dont celle du foyer communal.

Souhaitons-leur une bonne installation dans leur nouveau lieu de vie et de bons moments en famille avec leurs enfants et petits-enfants.



Pierre Valprémit entouré de Bernard Duval, ancien maire de St-Aubin et actuel adjoint, Philippe Georges, ancien maire, Bernard Curnier, actuel maire du Val d'Ocre. Photo P. Roch.



➡ LES PANDAS Directrice : Camille Rabouille

Les années 80

Pour ce qui est des activités, le centre de loisirs continue son voyage dans les années 80. Productions artistiques, tournages de publicités, écoutes musicales et visionnages de faits marquant cette période sont au programme.



Activités sportives

Le lancement du multisport pour les plus de 6 ans une fois par semaine ainsi que la motricité pour les moins de 6 ans tous les 15 jours ont rencontré un vif succès aussi bien auprès des enfants que des parents.

Vacances de Toussaint

Les vacances d'octobre ont été bien fréquentées par les enfants, surtout la deuxième semaine où l'on a affiché presque complet. Nous avons fêté Halloween avec 27 petits monstres, avec des mesures drastiques liées au confinement et le nouveau protocole qui nous a contraints de réintégrer le foyer communal pour une durée indéterminée.

Projet interrompu en 2020

L'année prochaine, nous reprendrons notre projet *Collectif Musique Children* qui a pour but d'initier les enfants à la culture anglo-saxonne au travers d'activités diverses, en partenariat avec le CMD, un institut médico-éducatif et la fondation Orange. Nous avons commencé ce projet en début d'année mais avons été contraints de l'arrêter pour

cause de Covid-19. Nous espérons pouvoir le mener à bien en 2021 !



Récolte de fonds

Pour récolter des fonds, l'opération brioches a rencontré un vif succès et nous remercions toutes les personnes qui y ont participé. Le lancement de la vente de sapins a débuté début novembre pour une livraison prévue début décembre. Vous pouvez également faire un don aux Pandas car notre association est reconnue organisme d'intérêt général et bénéficie d'une déduction fiscale. Les fonds récoltés permettront d'offrir de jolies sorties à nos petits pandas. En 2021, c'est un séjour de deux jours au parc animalier du Pal, avec un atelier « soigneur d'un jour », qui est prévu.

Karen Delin

Informations :

Tél : 06 87 81 73 01

Mail : pandas89@outlook.fr



Le cortège des petits monstres d'Halloween et leurs accompagnatrices dans la Grande Rue. Photo F. Richez.



➤ COLLECTIF MUSIQUES ET DANSES CMD Président : Éric Pace

Juillet et août

Comme nous vous l'avions annoncé, le CMD n'a pas pu organiser les pique-niques concerts comme chaque été. Rendez-vous est pris à partir du **vendredi 2 juillet 2021** pour la prochaine édition des pique-niques concerts à laquelle nous espérons vous retrouver toujours aussi fidèles et passionnés. La musique a besoin de vous pour vivre !!!!

Concert du duo NoCuts

Lors des *Expositions croisées* d'Alain Gaudebert et Ismaïl Yildirim, le CMD a organisé un concert de jazz avec le duo NoCuts (Gaëlle Quincampot et Olivier Roch). Une cinquantaine de personnes s'étaient réunies dans la cour de l'atelier d'Ismaïl Yildirim et ont applaudi chaleureusement les musiciens qui leur ont offert cette pause musicale au cœur de l'été.



Duo NoCuts en concert le 14 juillet. Photo P. Cibille.

Depuis le 4 septembre

Reprise des ateliers bimensuels d'accordéon diatonique et de cornemuse. Ils sont encadrés par Olivier Lepec et Didier Fouchères. De nouveaux élèves sont venus rejoindre le groupe.

AG du 24 octobre

L'assemblée générale s'est tenue au foyer communal en respectant les gestes barrières et les distances de sécurité Covid-19. Les adhérents ont répondu présents et nous avons fait le bilan de cette année particulière : le concours de soupe

en décembre 2019 ; la mise en place du projet « Collectif Musique Children » avec *Les Pandas*, soutenu par La Fondation Orange ; le bal folk de janvier et le concert de *La Fenice* en mars.

En ce qui concerne l'année 2021, il nous est difficile pour le moment de vous annoncer des activités au vu des nouvelles directives gouvernementales par rapport à la Covid-19.

Nous vous rappelons que l'adhésion annuelle à notre association s'élève à 10€ par personne.

Musicalement
CMD

Pour nous joindre :

Tél. 03 86 73 64 92

Site : www.collectif-musiques-danses.fr

Email : cmd.st_aubin@yahoo.fr

www.facebook.com/cmd.cmd.564



CULTURE SPORT & TOURISME [CST]

Président : Marcel Paptin

➤ CST TENNIS

Responsable : Françoise Richez

Les stages de tennis

Nous n'avons malheureusement pas pu organiser nos stages habituels de l'été. Alors, nous nous sommes rattrapés pendant les vacances de la Toussaint ! La météo a permis à nos 10 stagiaires de jouer tous les matins sauf... le vendredi 30 octobre, 1^{er} jour du confinement.



Quelques stagiaires de la Toussaint. Photo F. Richez

Comme chaque année, ils ont retrouvé leur professeur Philippe qui a été, pour certains, à l'origine de leur inscription dans les clubs de la région. Nous espérons nous retrouver tous lors des prochaines vacances de printemps, en 2021.

La saison 2020/2021

Cette saison est bien particulière. Nous utilisons le court entre les périodes de confinement... Espérons que la saison prochaine sera plus favorable !

Renseignements et inscriptions :

Françoise au 06 11 84 60 36
ou frichez007@gmail.com

➡ CST RANDONNÉES

Président : Marcel Papin

Le départ se fait du village où se déroule la randonnée. Les randonnées en semaine partent de Saint-Aubin-Château-Neuf sur la place de l'église ou du moulin du Berceau. Nous précisons que nos randonneurs doivent être correctement chaussés et doivent s'assurer de leur bonne aptitude physique, chacun étant responsable de lui-même. Les noms affichés entre parenthèses dans le programme ci-contre, sont ceux des responsables qui ont accepté d'encadrer nos randos – proposez-vous si vous avez des idées –, le résultat est satisfaisant. Vous pouvez même demander une date qui vous arrange.

Le programme ci-contre est donné sous réserve de modifications en raison du temps et de possibles difficultés. En cas d'intempéries le jour du départ, consultez vos mails à 12h le jeudi ou téléphonez à 8h si la randonnée a lieu le dimanche.

L'association se réserve le droit de reporter la semaine suivante une randonnée annulée. Nous sommes tributaires des lois gouvernementales pour tout déplacement en randonnées et nous les ferons appliquer.

Nos randonnées du mois de novembre ont toutes été annulées pour cause de reconfinement. De même pour les jeux du mercredi. Nous communiquons ici le programme des randonnées des mois de décembre, janvier, février et mars **sous réserve de mesures sanitaires prises par le gouvernement.**

À votre écoute à la bibliothèque de Saint-Aubin, sous la salle communale, tous les premiers

PROGRAMME DES RANDONNÉES DÉCEMBRE 2020 - AVRIL 2021

Jeudi 10 décembre - 14h

Rando DRACY - LA VILLOTTE – 8 km 700 ou 7 km

Mardi 23 décembre - 14h

Rando MAUMONT - ARTHÉ - 7 km 800

Dimanche 27 décembre - 9h

Rando Les ORMES - Les BRUYERES - 11 km
(Josy, Marcel)

Jeudi 7 janvier 2021 - 14h

Rando PARLY - LES VINCENTS - 7km (Josy, Marcel)

Jeudi 21 janvier 2021 - 14h

Rando ST-AUBIN-CHATEAU-NEUF - 7km 500
(Josy, Marcel)

Dimanche 24 janvier - 9h

Rando SAUILLY - LE VERNON - 7 km 500 (Michel Pichon)

Jeudi 4 février 2021 - 14h

Rando MERRY-la-VALLEE - 7 km

Jeudi 18 février 2021 - 14h

Rando TOUCY - BAILLY - 9 km

Dimanche 28 février - 9h

Rando PARLY - HAUT de BALLE - 10 km

Jeudi 4 mars 2021 - 14h

Rando BEAUVOIR, forêt - 7km 300

Jeudi 18 mars 2021 - 14h

Rando LES ORMES - LES OMBREAUX - 8km

Dimanche 28 mars - 9h

Rando MOULIN-sur-OUANNE - 10km (Christian Alessio)

Jeudi 1^{er} avril 2021 - 14h

Rando POILLY-SUR-THOLON 9km

vendredis du mois de 16h30 à 18h30. Adhésion annuelle : 4 euros par section : bibliothèque, jeux divers, randos, tennis. Les randos du dimanche et du jeudi : adhérents 1 euro, non adhérents 2 euros. Nos programmes se trouvent sur le site : <http://www.saint-aubin-chateau-neuf.fr/> et sur le site 89110cst sur Google.

Pour tous renseignements :

Marcel Papin et Josy Peillon au 03 86 73 05 74
ou 06 73 89 53 33

Mail : papin.marcel@orange.fr

➤ CST BIBLIOTHÈQUE

Responsables : Brigitte Georges / Françoise Richez

La vie ralentie de la bibliothèque

Nous vivons une année 2020 chaotique. La bibliothèque a de nouveau fermé ses portes le vendredi 30 octobre pour cause de reconfinement. À l'heure où nous écrivons cet article, nous ne connaissons pas la date de réouverture.

Nous avions prévu le 15 novembre une projection-débat autour du film documentaire *Il était une forêt* de Luc Jacquet (réalisateur de *La marche de l'empereur*). Bien entendu, cette projection est annulée. Et, malheureusement, nous devons annuler la lecture de contes de Noël suivie d'un goûter, que nous organisons chaque fin d'année.

Le club de lecture

Depuis la parution du dernier *Fil de l'Ocre*, un club de lecture a pu se réunir. Voilà comment l'une d'entre nous relate cette joyeuse assemblée :

“ Le jeudi 8 octobre 2020 à 17h exactement, le Petit Prince arriva sur la planète Bibliothèque. Se trouvaient là sept dévoreuses de livres : Arlette, Christine, Françoise, Josyane, Martine D., Patricia. Curieusement, le Petit Prince remarqua que les dévoreuses portaient des masques.
- Comment faites-vous pour dévorer des livres avec un bâillon sur la bouche ? demanda-t-il.
- Nous ne dévorons pas avec la bouche mais avec les yeux, répondit une voix.
En effet, certaines d'entre elles portaient des lunettes. Dévorer avec les yeux, c'est fatigant.
D'autres ne portaient pas de lunettes. « Peut-être sont-elles moins gourmandes... » pensa le Petit Prince.
- Que fais-tu là ? demanda la voix.
Le Petit Prince chercha de quel visage pouvait venir cette question. « Quelle idée de se cacher pour parler ! Les pauvres, peut-être ont-elles une infirmité ? »
De peur de les blesser, il ne demanda pas.
- C'est Antoine qui m'envoie. J'ai besoin d'aide. Sur ma planète, il y a une fleur que j'aime tellement. Mais c'est difficile de la soigner.
Françoise, la dévoreuse en chef, lui tendit une brochure : *L'art de soigner la fleur qu'on aime tellement*.
Après avoir bien remercié, voyant les dames très occupées, discrètement le Petit Prince s'en retourna... sur la pointe des pieds.
Il avait prévu de revenir le lundi 14 décembre à 17h car, sur la planète Bibliothèque, tout livre emprunté doit être rapporté. Mais peut-être trouvera-t-il la porte close...”

M. Ducourty

Les nouveaux livres

Grâce à un don, notre fonds s'est enrichi de romans pour adultes et de BD pour la jeunesse. D'abord des romans : *Nos frères inattendus* d'Amin Maalouf, *De pierre et d'os* de Bérengère Cournut, *L'anomalie* d'Hervé Letellier et un thriller *La chute de la maison Whyte* de Katerina Autet. Et les bandes dessinées *Mortelle Adèle* et *Les Légendaires*.

Nous espérons retrouver bientôt nos lectrices et nos lecteurs. Prenez soin de vous et surtout, passez de bonnes fêtes !

Renseignements :

Brigitte au 06 32 75 67 10

Françoise au 06 11 84 60 36

bibli.saintaubin@gmail.com



➤ L'AMICALE
DES PAS PRESSÉS
SAINT-AUBINOIS
Présidente : Francine Nolet

L'Amicale des Pas Pressés saint-aubinois reste dans l'ombre, tant que le virus circule partout. Pour les marches, nous jouons la prudence et la sécurité : tant de vies en dépendent et nous ne voulons pas faire prendre de risques à nos marcheurs ; peu importe ce qu'en pensent les plus audacieux.

Des travaux ont été accomplis dans l'entretien des dix croix du village. La pancarte du Charme rond a été restaurée et les 44 bornes cisterciennes



La croix de Virginie Petit et la pancarte du Charme rond.

seront entretenues avant l'hiver (il y a du pain sur la planche).

Nous envisageons le ramassage des noix, pour la fabrication de notre huile traditionnelle au printemps prochain, si c'est possible...

Les rassemblements en salle étant supprimés, l'activité des jeux ne reprendra pas pour le moment.

Prenez bien soin de vous, en espérant nous retrouver bientôt sur nos chemins !

Pour toute information :

Francine Nolet (présidente) : 06 71 23 39 84

Daniel Chaumet (secrétaire) : 06 84 19 26 83

Madeleine Gauffillier (trésorière) : 03 86 73 01 66

➤ LES AMIS DU MOULIN DU BERCEAU

Président : Henri Jacoutot

Avec le rebond de la maladie Covid, les réunions et animations ont été annulées. Nous aviserons quand l'épidémie sera calmée dans la région.

Le président



➤ VAL D'OCRE NATURE

Responsable : Pascal Robelot

Nous vous présentons notre programme annuel d'activités pour petits et grands.

Des animations conviviales pour découvrir la nature, s'émerveiller de ce qui nous entoure et partager des savoir-faire : balades des quatre saisons, rencontres à thème, ateliers pour tous... Rejoignez-nous !

L'automne au verger

Nous avons prévu une visite découverte du verger conservatoire de Saint-Aubin, la présentation du chantier d'éco-construction de la cabane et un atelier de fabrication de nichoirs à insectes pour petits et grands. Bien entendu, ce rendez-vous est reporté.

La balade *Au fil de l'eau* qui permettait de découvrir les mares et les sources et de s'initier à l'utilisation des baguettes de sourcier a également été reportée.



L'hiver

- Balade des quatre saisons : promenade méditative suivie d'une discussion au café de Saint-Aubin sur le thème de la nature dans les sagesses orientales. En partenariat avec l'association *Uni. Vers Tao*. **Samedi 9 janvier 2021** : rendez-vous à 14h au moulin du Berceau.

- Chantier collectif : atelier d'éco-construction de la cabane du verger conservatoire (toiture et serre). Date à venir. Nous avons besoin de vous !

Le printemps

- Atelier taille de fruitiers : initiation à la taille de formation des arbres fruitiers.

Samedi 13 mars à 14h30. Lieu à préciser : nous recherchons un verger pour la démonstration (nous contacter).

- Balade des quatre saisons : Balade et croquis nature avec Sandrine Beaudun, artiste papier. Date à venir.

- Vannerie sauvage : atelier d'initiation à la confection de petits objets en vannerie : tressage de nichoirs et mangeoires à oiseaux pour petits et grands. **Samedi 10 avril à 14h30** au moulin du Berceau.

- Atelier permaculture au verger conservatoire : initiation à quelques techniques. **Samedi 8 mai** : rendez-vous à 14h30 au verger.

L'été

- Une journée au moulin

9h30 : Atelier fauchage pour s'initier à l'usage de la faux.

12h30 : Apéro champêtre avec des recettes maison et partagées de son jardin.

14h30 : Balade des quatre saisons pour découvrir les plantes comestibles et médicinales des zones humides. **Samedi 26 juin**, de 9h30 à 18h au moulin du Berceau

- Fête au verger : conte musical dans le théâtre de verdure pour les enfants des écoles. En partenariat avec l'association des Parents d'élèves (APE). Ouvert à tous. Date à venir.

Activités en accès libre. Horaires et dates à confirmer sur le profil Facebook de Val d'Ocre Nature.

Avec les enfants des écoles

L'association accompagne également tout au long de l'année les enfants des écoles maternelle et élémentaire du Val d'Ocre dans des activités et sorties nature. Cette année, nous proposons aux écoles de s'associer à la mise en valeur et à l'aménagement du verger conservatoire du village.

Le verger est un écosystème riche et diversifié, qui peut être le support d'observations naturalistes et scientifiques. Il est propice à activités variées, sensorielles et créatives.

Les activités ont démarré cette automne par la réalisation de jus de pomme, grâce aux dons des parents et à l'accueil de Philippe Noirot. Nous l'en remercions !



Pressage du jus de pomme. Photo Val d'Ocre Nature

Dans la mesure où la situation sanitaire nous le permettra, elles se poursuivront au fil des saisons par des sorties ainsi que des ateliers de découverte de l'arbre fruitier et de la biodiversité du verger : ateliers autour des graines, fabrication d'abris à insectes, nichoirs en vannerie sauvage à installer au verger, modelage d'insectes en argile et matériaux naturels, initiation au potager.

Pour clôturer l'année en beauté, nous organiserons une fête du Printemps au verger : les enfants présenteront leur travail à leurs parents et au public présent, avant que tous soient conviés à un conte musical dans le théâtre de verdure.

Fanny Villecroze

Pour tout renseignement :
valdocrenature@gmail.com.



➡ **LE CHEMIN
DES ARTS (ASAVAT)**
Président : Benoît Héry

Report de l'assemblée générale

Nous souhaitions faire de cette assemblée un moment convivial d'ouverture à de nouveaux membres. Elle devait se tenir le 7 novembre. Malheureusement, nous avons dû la reporter à une date ultérieure, lorsque les conditions sanitaires nous permettront d'organiser une assemblée qui se terminera par un moment chaleureux et festif.

Le chemin des Arts

L'année 2020 a permis de concrétiser l'achat d'une œuvre d'Ugo Guttadoro par l'association. Cette sculpture sera installée avec l'aide de la municipalité sur le chemin du Fort. Ugo a par ailleurs fait don d'une autre sculpture qui doit trouver sa place sur le chemin des Arts.



Grenouille-Taureau de Marie-Pierre Sinibaldi. Photo A. Nguyen-Dao

L'entretien des œuvres continue. Après la restauration de la *Grenouille-Taureau* du bief du moulin du Berceau par l'artiste Marie-Pierre Sinibaldi, ce sont les *Moutons* de Jean-Pierre Dillot qui ont retrouvé des couleurs grâce à l'artiste à l'entrée de Saint-Aubin en venant de Saint-Maurice. Trois pièces se trouvent dans l'atelier d'Alain Vuillemet en attendant leur réparation : le tableau *Message universel* de Willy Franck Allegaert accroché habituellement sur le mur du foyer communal ; l'*Évêque* de Jean-Linard à l'entrée du musée Larcena ; les panneaux de bois *Square* d'Yves Murangwa qui ornent habituellement le mur de l'école élémentaire.

Une visite guidée du chemin des Arts

Les Journées du patrimoine nous ont fourni l'occasion de faire découvrir le chemin des Arts à



Les Moutons de Jean-Pierre Dillot. Photo P. Cibille

des membres de l'association *Art, libre espace*. Guy Royon a pu leur commenter plusieurs œuvres situées dans le bourg. Le groupe s'est longuement arrêté devant l'église pour admirer les céramiques de Jean-Michel Doix et Marie-Lucie Trinquand, le vitrail de Lionel Régnier ainsi que les œuvres d'Etiyé Dimma Poulsen : *Nomades du Nil*, dans la vitrine de la Grande Rue et *Axoumite* sur la place de l'église.

Le groupe s'est ensuite dirigé vers le moulin du Berceau. Après un arrêt dans l'atelier d'Alain Gaudebert, les promeneurs ont apprécié la fraîcheur de la grange et passé un long moment devant le grand tableau *Loin vers l'enfance* de Jean-Gilles Badaire.

Tous ont apprécié de pouvoir discuter à la fois des techniques utilisées par les artistes, mais également de leurs sources d'inspiration.



Les visiteurs du chemin des Art accompagnés par Guy Royon observent l'œuvre de Jean-Gilles Badaire. Photo F. Richez

Les projets

Nous prévoyons de mettre à jour notre site internet et d'organiser une deuxième exposition sur le thème des *Petits formats* comme nous

l'avions fait en 2019.

Cette année 2020 a été l'occasion d'une réflexion menée par les adhérents désireux de redonner vie et convivialité à l'association. Plusieurs pistes d'actions ont été évoquées mais les deux épisodes de confinement ont malheureusement interrompu ce mouvement. Espérons que l'année 2021 sera plus propice aux nouveautés.

Pour tout renseignement :

contact@chemindesarts.fr



L'OISEAU À RESSORTS

Président : Denis Humbert

Responsable photo : Philippe Cibille

Le Klub et les Deuxièmes Journées photographiques du Val d'Ocre

Ces *Journées* 2020 ont été bien suivies ; la fréquentation a augmenté et l'intérêt pour les œuvres photographiques ne se dément pas.

Par rapport à notre proposition initiale qui prévoyait deux week-ends, nous avons choisi de n'en faire qu'un seul, et nous nous sommes adaptés aux recommandations anti-Covid. Près de 400 personnes nous ont rendu visite et nous sommes heureux de n'avoir eu aucun retour malheureux par rapport au Covid.

Comme l'année précédente, la programmation, éclectique, proposait des univers très différents : un voyage dans le monde du rock depuis 30 ans, avec Richard Bellia, qui a installé notamment de grands tirages pour une belle immersion dans le monde de l'argentique ; les recherches techniques de Natacha Borderieux avec ses cyanotypes ; l'œil graphique de Christian Calmégane ; les cieux délicats de Thierry Pecqueux ; les portraits intemporels des ouvriers afghans d'Antoine Pouly et les portraits touchants du club photo ; un club qui malgré le confinement a réussi à mener à bien sa propre exposition, et qui est aujourd'hui à nouveau malmené par le confinement (nous espérons reprendre au plus tôt une activité régulière) ; un autre voyage entre Paris et Nancy, dans les années 80, avec les clichés de Philippe Cibille et plus loin encore dans le temps, dans les années 70, avec Philippe Noirot dont les photos ont évoqué des scènes liées au village : mariages, présence du peintre Falcucci, activité agricole... Les grands formats très colorés de Vasil Tasevski tranchaient sur l'ensemble



des expositions, en majorité en noir et blanc, apportant un dynamisme visuel intéressant. Vasil Tasevski qui proposait aux visiteurs de leur « tirer le portrait » avec une chambre photographique 13x18 et qui réalisait les tirages dans sa caravane-labo ; très appréciée également, la présence de la tente sténopé de Jean-Michel Unger qui donnait à voir du spectacle vivant cette fois-ci, avec l'artiste circassienne et contorsionniste Adriana Guéant qui a généreusement présenté son numéro un grand nombre de fois au cours du week-end. Enfin, Jacques Cattin présentait comme l'an passé les publications et activités de de l'association Niépce-Lumière.

Ce fut aussi l'occasion de nouveaux partenariats, avec notamment l'association *Poussière d'Ocre* à Pourrain, qui a organisé la présentation en avant-première du livre *L'oeil du rock*, de Richard Bellia. Une cinquantaine de personnes (un nombre limité du fait des restrictions sanitaires) sont venues découvrir ou redécouvrir le lieu magnifique où évolue cette association.

L'Oiseau à ressorts remercie pour leur aide précieuse au montage des expositions Éric et le CMD, Jean-Michel, Wilfried, Patrice... Un bravo



spécial à Éric pour le lutrin ! *L'Oiseau* remercie les photographes pour avoir animé durant deux jours la rencontre ; les bénévoles, adhérents, amis et sympathisants, parfois accourus de loin, qui ont distribué les flyers et posé les affiches, fait les courses, organisé le pot d'ouverture, offert le gîte aux photographes... merci à tous pour leur présence soutenante, à la commune et au département pour l'aide et le soutien renouvelés.

Forts de l'enthousiasme ressenti auprès du public, nous nous sommes mis à plancher sur de beaux projets pour septembre 2021. Nous en parlerons !

Au plaisir de vous retrouver l'année prochaine pour une nouvelle « monstration », toujours aussi enthousiasmante !

Philippe Cibille

Renseignements :

tél. 06 80 70 86 84

mail: contact@oiseau-a-ressorts.org

site: <http://oiseau-a-ressorts.org>

De haut en bas : Adriana Guéant, artiste de cirque et Jean-Michel Unger (sténopé géant) ; exposition de Philippe Noirod ; Richard Bellia et des visiteurs ; Vasil Tasevski à la chambre ; Photos P. Cibille, A. Nguyen Dao





➡ COLLECTIF LES SOURCES

**Rencontre le 16 septembre,
au moulin du Berceau**

Nous étions une petite vingtaine de personnes rassemblées ce soir-là pour discuter et pique-niquer ensemble. Entre belle lumière du soir, grondements d'orages et ondée de passage, voici les thématiques qui se sont imposées au fil des interventions.

Notre futur café-épicerie

La première heure de discussion s'est faite autour de Nadège et Cédric, épiciers du futur, futurs épiciers, qui nous ont présenté leur projet, impatientes (et pourtant très patients !) de commencer.

Ils devaient s'installer en mars dernier... ils devraient s'installer courant décembre, en gérance libre. Les locaux et le fond restent à la commune, à laquelle ils paieront un loyer.

Outre la vente de petite épicerie, avec des produits frais, locaux si possible, ils envisagent de proposer une petite restauration midi et soir (pizza, plat du jour, poulet rôti...). Le tabac et les jeux seront repris, et ils ont évoqué des services aux habitants comme le portage de repas à domicile, le relais colis. Ils sont ouverts à accueillir des soirées, de la musique, des ateliers, des activités ludiques et ont en projet d'installer un accès public à internet avec un ordinateur.

Nous nous sommes tous réjouis de si bonnes nouvelles. Nous leur avons proposé notre appui pour contribuer à faire vivre ce lieu. Ainsi :

- Val d'Entraide pourrait aider au portage des repas et paniers à domicile.
- Faire de la publicité pour le café-épicerie à certaines occasions de façon exceptionnelle ? Car pour nous c'est l'amélioration de la convivialité et de la vie de nos villages (voire même de notre réseau d'entraide) qui est en jeu.
- Susciter un collectif autour du café-épicerie pour aider Nadège et Cédric à réaliser des animations et pour en proposer d'autres. En retour le café pourrait devenir l'un de nos points de rencontres et contribuerait ainsi à enrichir nos échanges.

Plus de bancs au village.

Nicole, amatrice et même spécialiste des bancs de tous styles, qu'elle photographie au fil de ses voyages, a fait remarquer qu'il en manquait au village de Saint-Aubin. Françoise Richez, membre

du conseil municipal, a répondu que le conseil prévoyait justement d'en implanter de nouveaux, par exemple derrière le musée Jean Larcena, ou le long des chemins.

Une suggestion a émergé : pourquoi ne pas faire un appel à projet pour que les artistes du village puissent les réaliser ?

Hugo, nouvel arrivant au village de Saint-Aubin, artisan designer, propose de mettre ses compétences et savoirs au service de ce projet.

Plus de liens entre les villages

Alexandra, par ailleurs membre de l'équipe municipale de Merry-la-Vallée et animatrice du collectif de jeunes *La Petite Fabrique*, se demande comment générer plus de lien entre nos villages, entre habitants, entre associations, et en particulier pour ce qui est des activités proposées aux jeunes.

Centraliser les informations des associations

Face à la difficulté de connaître tout ce que proposent les associations ou collectifs de nos villages, la proposition serait de **créer un agenda partagé** (sur internet mais aussi sur papier, avec affichages réguliers) où chaque association indiquerait le programme de ses activités.

La mairie du Val d'Ocre pourrait aider à la mise en place d'une telle plateforme internet.

Nous n'avons pu traiter tous les sujets prévus, bien loin de là ! Seul le premier point du questionnaire a été vraiment abordé, pour les autres points... : la vie culturelle ; l'environnement ; le site du moulin du Berceau ; le développement des liens inter-générationnels ; la fracture numérique ; la vie des jeunes... il nous reste à nous revoir !

À bientôt !

Contact

les-sources@protonmail.com

ou via le réseau *Val d'entraide*.

Créé par le Collectif, ce réseau permet d'échanger offres et demandes d'aide entre les personnes habitant au Val d'Ocre et dans les communes avoisinantes.

Pour s'y inscrire : https://framalistes.org/sympa/subscribe/val_entraide



EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Sont présent.e.s : Aurélie Busset, Marie-Agnès Corbin, Bernard Curnier, Karen Delin, Bernard Duval, Michel Fonfria, Patricia Guttadoro, Aurélie Jaluzot, Patrice Lagrange, Jean-Hugues Motard, Jean Claude Pokrywa, Françoise Richez, Pascal Robelot, Laurence Terraz, Pierre Valprémit, Micheline Veillard.

Sont représentés : Stéphane Rouet, Fabrice Salin.

Absente non représentée : Aurore Luquin.

Secrétaire de séance : Laurence Terraz.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 22 JUIN 2020

Le compte rendu du conseil municipal du 22 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

DÉSIGNATION DES GRANDS ÉLECTEURS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Les élections sénatoriales sont maintenues au 27 septembre 2020. Il est rappelé qu'en application des articles L 288 et R 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret, majoritaire à deux tours. Le maire rappelle au conseil, le mode de scrutin, et les conditions d'éligibilité. (Article L.O. 286-1; L282 ; L287 ; L445, du code électoral).

Conformément à l'article L 284 du code électoral, ou le cas échéant l'article L 290-1 ou L 290-2, le conseil municipal du Val d'Ocre, devra élire : 5 délégués et 3 suppléants. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, il n'y a pas de procédure spécifique de dépôt de candidature.

Le bureau électoral est présidé par le maire, et comprend en outre, les deux conseillers présents les plus jeunes et les deux conseillers présents les plus âgés : Karen Delin, Bernard Duval, Aurélie

Jaluzot et Pierre Valprémit. Le nombre de votants est 18. La majorité absolue est de 10.

- Désignation des délégués titulaires
Sont élus au 1^{er} tour : Bernard Curnier 13 voix, Stéphane Rouet 10 voix, Fabrice Salin 10 voix.
Sont élus au 2^e tour : Françoise Richez 8 voix, Bernard Duval 6 voix. Patrice Lagrange a obtenu également 6 voix. Cependant, Bernard Duval est élu au bénéfice de l'âge.
- Désignation des délégués suppléants
Sont élus au 1^{er} tour : Aurélie Jaluzot 13 voix, Patrice Lagrange 10 voix, Karen Delin 10 voix.
Les 3 délégués suppléants étant nommés, un second tour n'est pas nécessaire.

PRÉCISIONS À APPORTER CONCERNANT DEUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

Lors du conseil municipal d'installation le 25 mai 2020, le conseil a accordé au maire des délégations de pouvoir. Dans un courrier du 23 juin 2020, le secrétariat général de la préfecture de l'Yonne demande au conseil du Val d'Ocre qu'une délibération fixe un cadre et une limite à l'exercice de ces délégations.

- Au point 7, du compte rendu du conseil municipal du 25 mai 2020 est indiqué : « La réalisation des lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal. ». Nouvelle délibération : « La réalisation des lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 60 000€ autorisé par le conseil municipal ». Approuvé à l'unanimité.
- « La demande d'attribution de subventions à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal. » Nouvelle délibération : « La demande d'attribution de subventions à tout organisme financeur, pour un montant illimité ». Approuvé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Information sur le conseil de la communauté des Communes de l'Aillantais du 9 juillet 2020. Mahfoud Aomar, maire de Valravillon est réélu

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus sur le site internet de la commune : www.saint-aubin-chateau-neuf.fr. Les comptes rendus sont également consultables en mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat.

président de la CCA. Six vices-présidents vont le seconder.

- Enfance et jeunesse : Joëlle Voisin, adjointe au maire de Senan
- Attractivité du territoire et développement numérique : Patrick Dumez, maire de Sommechaie
- Environnement : Alain Thiery, maire de St-Maurice-Thizouaille
- Finances : Sylviane Michet-Molinaro, maire de Chassy
- PLUI : Pascal Jolly, maire de Montholon

- Tourisme : Alain Chevalier, maire de Poilly-sur-Tholon.

Les commissions seront ouvertes plus largement et les conseillers municipaux des communes membres pourront y participer.

- Information au conseil sur l'avancement du dossier de l'épicerie.
- Confirmation de l'organisation d'une visite détaillée de l'ensemble des biens immobiliers de notre commune en septembre pour l'ensemble du conseil municipal (tout particulièrement pour les nouveaux).

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2020

Sont présent.e.s : Aurélie Busset, Bernard Curnier, Karen Delin, Bernard Duval, Michel Fonfria, Patricia Guttadoro, Aurélie Jaluzot, Patrice Lagrange, Aurore Luquin, Jean-Hugues Motard, Jean Claude Pokrywa, Françoise Richez, Pascal Robelot, Stéphane Rouet, Fabrice Salin, Laurence Terraz, Pierre Valprémit.

Est représentée : Micheline Veillard.

Absente non représentée : Marie-Agnès Corbin.

Secrétaire de séance : Jean Claude Pokrywa.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 10 JUILLET 2020

Le compte rendu de la séance du 10 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal convoqué ce jour a pour objet principal, l'approbation des comptes 2019 et le vote des budgets 2020. C'est le 1^{er} vote budgétaire de cette nouvelle mandature. Aussi, le maire rappelle, en particulier aux nouveaux élus, quelques données sur les comptes d'une municipalité et la situation particulière de l'année 2020.

Examen et vote du compte de gestion de l'exercice 2019

Présentation du compte de gestion du trésorier. Il est déclaré conforme et voté à l'unanimité.

Examen et vote du compte administratif de l'exercice 2019

Présentation du compte administratif de l'exercice 2019. Il est en toute part équivalent au compte de gestion et conforme à celui-ci. Il est déclaré conforme et voté à l'unanimité.

Affectation du résultat de l'exercice 2019

L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité (voir tableau ci-dessous).

Présentation et vote du budget primitif 2020

La situation très particulière de l'exercice 2020, demande à intégrer l'année 2021 dans notre stratégie d'investissement et de projets.

En effet, à ce jour, l'objectif de finaliser un nombre

RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET REPORT À NOUVEAU SUR 2020				
Fonctionnement résultats antérieurs (2019)	65 026	résultats exercice en Fonctionnement	116 069	181 095
Investissements résultats antérieurs (2018)	-159 537	résultat exercice en Investissement	256 391	96 854
				277 949
VIREMENT AU 1068	en réserve car excédent			
Report à nouveau en Fonctionnement Budget principal 2020				181 095
Report à nouveau en Investissement Budget principal 2020				96 854

important de travaux avant le 31 décembre (fin de l'exercice), se ferait au détriment du travail des commissions (commissions travaux et voirie en particulier).

Il est donc important de concevoir ce 2^e semestre 2020 comme un temps pour affiner nos projets (priorisation, appels d'offres, travaux des commissions).

Quelques projets sont cependant en cours. Point fait par Michel Fonfria :

- Déjà faits ou en cours : route de Fumerault 1^{re} phase (20k€), toiture et chéneaux sur la sacristie de l'église de Saint-Aubin (6k€).
- Priorités du 2^e semestre : fin du 17 Grande Rue, voirie Rémi Delin (10k€), virage de Fumerault, chemin d'Anquin, éclairage de l'église (environ 6,5k€).
- 2^e semestre : local des poubelles, création de sanitaires à la mairie, sécurisation de la rue Chaude, aménagement de l'atelier communal.

Enfin, un budget spécifique pour accompagner le changement de gérant à l'épicerie a été prévu.

Présentation du budget 2020

Là encore, la singularité de l'année 2020, avec un vote budgétaire avant fin juillet, nous a permis de nous baser pour partie sur la situation comptable au 30 juin. Les différents chapitres sont présentés aux conseillers avant de passer au vote. La loi nous impose pour le budget, de procéder à un vote, chapitre par chapitre.

Budget primitif 2020, dépenses de fonctionnement : 821 446 €

Chapitre 011, Charges de gestion Générale / 181 760 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 012, Charges en personnel / 189 000 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 014, Atténuation produits / 56 686 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 023, Virement à la section investissement / 255 000 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 65, Autres charges de gestion / 128 400 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 66, Charges financières / 10 600 € : adopté à l'unanimité.

Budget primitif 2020, recettes de fonctionnement : 821 446 €

Chapitre 002, Report Résultat / 181 094,67 € : adopté

à l'unanimité.

Chapitre 013, Atténuation Charges / 6 300 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 042, Opération d'Ordre Régie / 70 000 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 070, Produit des services / 30 750 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 73, Impôts et taxes / 293 380 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 74, Dotation et participation / 171 397 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 75, Autres produits / 64 711,28 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 77, Produits exceptionnels / 3 813,05 € : adopté à l'unanimité.

Budget primitif 2020, dépenses d'investissement : 370 885,56 €

Chapitre 00, Financières / 34 825 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 00, Non individualisées / 266 060,56 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 040, Opération d'ordre / 70 000 € : adopté à l'unanimité.

Budget primitif 2020, recettes d'Investissement : 370 885,56 €

Chapitre 00, Financières / 110 885,56 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 00, Non individualisées / 5 000 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 021, Virement depuis le fonctionnement / 255 000 € : adopté à l'unanimité.

BUDGET ANNEXE (ASSAINISSEMENT)

Examen et vote du compte de gestion de l'exercice 2019

Présentation du compte de gestion du trésorier. Aucune remarque particulière du trésorier. Le compte est déclaré conforme et voté à l'unanimité.

Examen et vote du compte administratif de l'exercice 2019

Présentation du compte administratif de l'exercice 2019. Il est en toute part équivalent au compte de gestion. Il est déclaré conforme et voté à l'unanimité.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET REPORT À NOUVEAU SUR 2020				
Fonctionnement résultats antérieurs (2018)	11 829	Résultat exercice en Fonctionnement	1 833	13 662
Investissements résultats antérieurs (2018)	-11 326	Résultat exercice en Investissement	5 388	-5 938
				7 724
VIREMENT AU 1068	en réserve car excédent			
Report à nouveau en Fonctionnement Budget principal 2020				7 724

Affectation du résultat de l'exercice 2019

Se reporter au tableau ci-dessus.

Présentation et vote du budget annexe 2020 (assainissement)

Remarque sur les budgets 2020 et 2021 : nous sommes dans les deux dernières années de tension sur le budget de l'assainissement. En effet, 2021 va marquer la fin d'un prêt et les charges liées à ce prêt vont baisser de près de 10k€/an en 2022. Puis en 2025, interviendra une nouvelle baisse de l'ordre de 7k€/an.

Pour information : charges liées aux remboursements des prêts pour l'assainissement. La part des intérêts sur le budget de fonctionnement et du capital sur le budget d'investissement :

Années	Intérêts	Capital
2019	4 908	26 000
2020	4 445	26 464
2021	3 966	26 942
2022	3 471	18 253
2023	2 960	18 765
2024	2 431	18 594
2025	1 885	12 228

Budget annexe 2020 (assainissement) : dépenses de Fonctionnement : 56 979,19 €

Chapitre 011, Charges de gestion générale / 4 000 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 012, Charges en personnel / 2 000 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 014, Atténuation produits / 6 100 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 022, Dépenses imprévues / 484,19 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 023, Virement à la section / 9 728 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 042, Opération d'ordre / 29 167 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 66 Charges financières / 4 500 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 67 Charges exceptionnelles / 1 000 € : adopté à l'unanimité.

Budget annexe 2020 (assainissement) : recettes de Fonctionnement : 56 979,19€

Chapitre 002, Report résultat / 7 724,19 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 042, Opération d'ordre / 9 105 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 070, Produit des services / 39 200 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 74, Subvention / 950 € : adopté à l'unanimité.

Budget annexe 2020 (assainissement) : dépenses d'Investissement : 38 895,00€

Chapitre 00, Financières / 26 490 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 00, Non individualisées / 3 300 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 040, Opération d'ordre / 9 105 € : adopté à l'unanimité.

Budget annexe 2020 (assainissement) : recettes d'Investissement : 38 895,00€

Chapitre 021, Virement depuis le Fonctionnement / 9 728 € : adopté à l'unanimité.

Chapitre 040 Opération d'ordre / 29 167 € : adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Fin des travaux du 17 Grande Rue. Loyer mensuel : 380€. Le maire encourage les conseillers à visiter ce logement.
- Karen Delin. Suite à la fin du centre *Activ'Ados*, la CCA a fait un appel à projets pour relancer un centre de loisirs pour adolescents. Deux projets ont été retenus : celui du centre de loisirs du Ravillon (Valravillon) et celui des *Pandas*.

- Françoise Richez. La commission Culture et la commission Tourisme et Communication vont fusionner.
- Françoise Richez. Proposition de créer une commission Éducation et jeunesse. Une première réunion de cette nouvelle commission sera initiée

par le maire avec : A. Jaluzot, A. Busset, K. Delin, P. Guttadoro et P. Robelot.

- Pascal Robelot. Pascal demande à connaître les procédures mises en place pour l'entretien et les contrôles du système incendie de la commune. Le maire prend le point.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2020

Sont présent.e.s : Aurélie Busset, Marie-Agnès Corbin, Bernard Curnier, Karen Delin, Bernard Duval, Patricia Guttadoro, Aurélie Jaluzot, Patrice Lagrange, Jean Claude Pokrywa, Françoise Richez, Pascal Robelot, Stéphane Rouet, Micheline Veillard.

Sont représenté.e.s : Michel Fonfria, Jean-Hugues Motard, Fabrice Salin, Laurence Terraz.

Absent.e.s non représenté.s : Aurore Luquin, Pierre Valprémit.

Secrétaire de séance : Karen Delin.

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales>

Approuvé à l'unanimité.

DÉLÉGATION DE LA MISSION D'INSTRUCTION PLUI AUPRÈS DU SERVICE ADS

Depuis le 2 juillet 2020, l'urbanisme de notre commune est régi par un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). Ce document nous indique ce qu'il est autorisé de faire en termes de construction, d'agrandissement, d'aménagement, de clôture, etc.

Pour délivrer un permis de construire parfaitement en règle (c'est-à-dire en accord avec le PLUI et donc la réglementation en vigueur) il est nécessaire de s'appuyer sur une ressource experte qui n'existe pas dans notre commune, ni même à la CCA. Nous avons donc la possibilité de sous-traiter l'instruction des demandes d'urbanisme auprès d'une autre communauté de communes. Le choix a été fait de s'appuyer sur la communauté de communes de Puisaye-Forterre.

Vu la Loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové dite loi ALUR,

Vu les articles L 422-1 à L 422-8,

Vu les articles R 423-15,

il est important de préciser que seule la mission d'instruction est déléguée. La délivrance de l'autorisation en tant que pouvoir de police du maire reste de son ressort. Le maire reste donc le seul décisionnaire, il engage sa responsabilité et celle de sa commune.

Vu l'approbation du plan local d'urbanisme intercommunal en date du 28 janvier 2020 et son entrée en vigueur en date du 2 juillet 2020, il est proposé au conseil municipal :

- de déléguer l'instruction des autorisations du droit des sols au service instructeur de la CC de Puisaye-Forterre pour les actes suivants : Cua,

APPROBATION COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 22 JUILLET 2020

Le compte rendu de la séance du 22 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Conformément au §1 de l'article 1650, du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs doit être instituée dans chaque commune.

« Ces commissions locales jouent un rôle essentiel en matière de fiscalité directe locale en participant notamment aux évaluations foncières des locaux de la commune. Outre le maire, la CCID est composée de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants pour les communes de moins de 2 000 habitants. Le maire est membre de droit, en surnombre des commissaires. La durée du mandat est identique à celle du conseil municipal. »

La direction des finances publiques nous demande de remonter 24 noms + le nom du maire, président de la commission.

Pour avoir toutes les informations sur ce sujet :

Cub, DP, PC, PA, PD, AT.

- d'autoriser le maire à signer tout acte se rapportant à la présente délibération.

Intervention de Jean Claude Pokrywa qui estime que le coût annuel de la délégation (1 500€) paraît important et l'expertise peut être gérée par les membres du conseil. Bernard Curnier lui explique que pour les cas les plus complexes, une aide extérieure est nécessaire.

Vote contre : 2 voix ; abstention : 0 ; pour : 15 voix.

PROJET DE MODIFICATION DE LA FACTURATION DES CHARGES LOCATIVES

Pour chaque logement, nous demandons à nos locataires de faire réaliser la révision annuelle de la chaufferie ou du poêle, ou le ramonage de la cheminée. Afin que ces entretiens soient faits de façon satisfaisante, nous souhaitons les faire réaliser par un prestataire choisi par la commune, le coût étant porté par les locataires par l'intermédiaire de charges locatives. Aussi, pour tous les prochains renouvellements de bail, nous prendrons à notre charge l'organisation et le paiement des interventions, qui seront facturés aux locataires sous forme de charges (15€ mensuels pour un entretien et 30€ pour deux entretiens). Le trop perçu sera remboursé en fin d'année. Cette nouvelle organisation s'appliquera au fur et à mesure des renouvellements des baux. P. Robelot nous informe de l'existence d'une nouvelle réglementation concernant le remplacement des vieilles chaudières à fioul. Le maire lui propose de nous fournir le texte de loi pour l'étudier.

Approuvé à l'unanimité.

SUBVENTIONS 2020 AUX ASSOCIATIONS : REPORTÉ

En l'absence de Michel Fonfria, délégué aux associations pour le conseil, ce point est reporté.

BUDGET PRINCIPAL : DÉCISIONS MODIFICATIVES

Le Trésor public nous a fait remarquer deux anomalies qui nécessitent deux décisions modificatives (DM).

• Insuffisance de 94,34€ au chapitre 66

Remboursement d'intérêt de ligne de trésorerie

2019 de 330€ et chapitre provisionné de 235,66€.

• Insuffisance de 850,86€ au chapitre 67

Titres annulés sur l'exercice antérieur :

- acompte de location de gîte durant le confinement : 203€ ;

- deux mois de loyer (nov. et déc. 2019) suite au décès d'un locataire : 647,86€.

Autorisation est demandée au conseil pour procéder à deux décisions modificatives sur le budget principal.

Accordée à l'unanimité.

PROCÉDURE DE PROLONGATION DE LA GRANDE RUE (ST-AUBIN-CHÂTEAU-NEUF)

Depuis plusieurs années, un habitant vivant au 1 chemin des Grêlons rencontre des problèmes de reconnaissance de son adresse (livraisons, intervention des pompiers). Les GPS ne connaissent que la route des Grêlons et pas le chemin des Grêlons. Le chemin des Grêlons est situé exactement dans le prolongement de la Grande Rue de Saint-Aubin, entre le chemin du Cimetière et la rue Jean-Larcena (ex Puits-Bouillant).

Les démarches entreprises auprès des services publics n'ayant pas abouti, nous proposons donc de prolonger de 15 à 20 m la Grande Rue et ainsi numéroter cet habitant au 24 Grande Rue. Le chemin des Grêlons débutera donc 20 m plus haut.

Approuvé à l'unanimité.

RÉSOLUTION POUR MENER UNE ÉTUDE SUR NOTRE PATRIMOINE RURAL

Un inventaire autour de notre patrimoine rural, lavoirs, mares, puits et fontaines a été entrepris par trois conseillers : MM. Robelot, Pokrywa et Motard. Cette résolution a pour objectif d'officialiser cette démarche, dans l'éventualité ultérieure de demander des subventions. Pascal Robelot indique la prise de contact avec plusieurs organismes (ONF, mairie d'Avallon, etc.). Stéphane Rouet met en garde sur les coûts importants face auxquels la commune devrait faire face dans le cas d'interventions d'entreprises spécialisées. La réalisation de ces petites restaurations en régie (par les ouvriers municipaux) semble plus en phase avec nos budgets.

Approuvé à l'unanimité.

NOUVEAU GÉRANT DE L'ÉPICERIE

Après un complet rappel des faits depuis novembre 2019, date à laquelle le gérant actuel a annoncé son souhait de rompre le contrat de location avec promesse de vente, plusieurs décisions sont passées au vote pour contractualiser avec un nouvel exploitant.

Il est rappelé au conseil la délibération du 25 mai 2020, votée à l'unanimité, de proposer au candidat repreneur un contrat de gérance simple et non une vente du fonds.

- Approbation du protocole pour la reprise des équipements du cédant.

Protocole signé auprès du notaire de la commune M. Stéphane Thomas, notaire à Toucy, le jeudi 17 septembre.

Approuvé à l'unanimité.

- Approbation de la désignation du nouveau gérant : M. Cédric Palide.

Intervention de Marie-Agnès Corbin qui dit ne pas connaître le projet de l'éventuel repreneur, et donc ne pas être en mesure de s'exprimer sur la désignation du candidat. Stéphane Rouet prend la parole en rappelant que le choix de M. Palide avait été fait par l'ancienne municipalité et qu'il paraissait à l'époque le meilleur candidat.

Bernard Curnier explique les points positifs du *curriculum vitae* de M. Palide et rappelle que dans le projet de contrat de location-gérance, une participation financière lui sera demandée pour la réalisation d'une cuisine/laboratoire aux normes en vigueur afin de lancer la petite restauration dans les meilleurs délais.

En parallèle au contrat de location-gérance, un protocole de fonctionnement entre la commune et le gérant sera mis en place et encadrera certains points d'organisation du multi-commerce (horaires d'ouverture, dates de congés, inventaire du matériel appartenant à la commune, participation du gérant aux événements de la commune, etc.).

Le maire lit et explique au conseil le contrat de location-gérance. Le gérant actuel cessera son activité mi-novembre. Tout va être mis en œuvre pour une réouverture avant les fêtes de fin d'année.

Vote contre : 0 ; abstention : 1 voix ; pour : 16 voix.

QUESTIONS DIVERSES

- Bilan des manifestations culturelles par Françoise Richez. Intervention de Marie-Agnès Corbin sur la nécessité de signaler par des panneaux fixes et durables l'Atelier du 19b. Remarque est faite qu'il est intéressant d'avoir deux expositions en même temps au musée et à l'Atelier du 19b car cela favorise la fréquentation dans le musée et c'est bénéfique en terme de visibilité pour le village.

- Pour les raisons sanitaires, Bernard Curnier explique que la réunion publique évoquée au moment des élections municipales et présentée dans le *Fil de l'Ocre n°13*, sera organisée sur trois samedis afin de réduire la taille de l'assemblée. Chacune des « petites » réunions faisant le focus sur un thème particulier :

1^{re} réunion : Circulation dans la commune, et en particulier limitation de la vitesse dans la rue Chaude.

2^e réunion : Refonte du site internet de la commune.

3^e réunion : Site du moulin du Berceau et cohabitation du plus grand nombre de projets.

- Pour information, la commune quitte le Trésor public de Toucy pour celui de Joigny.

- Micheline Veillard annonce que, pour raisons sanitaires, le repas communal de début d'année ne pourra se faire. Des colis gourmands seront proposés aux habitants de plus de 69 ans. La distribution sera faite par les conseillers et sera l'occasion d'échanger avec les habitants.

- Pascal Robelot fait remarquer la nécessité d'organiser un dépôt de pain durant la fermeture de l'épicerie. Le maire indique qu'un projet dans ce sens est en cours et qu'un appel aux associations et à des bénévoles va être lancé.

- Stéphane Rouet fait un point sur les décors de Noël. Comme l'an passé, des sapins vont être commandés via *Les Pandas*. Karen Delin propose de prendre en charge les décors avec les enfants et demande des branchages en supplément.

- Karen Delin informe que le lancement du « pôle ados » de la communauté de communes aura lieu dès le lundi 19 octobre à Aillant-sur-Tholon.

- Françoise Richez informe que, la parution du prochain *Fil de l'Ocre* ayant pris du retard, un *Flash de l'Ocre* sera distribué avant.

➤ PORTRAIT IMPOSSIBLE D'ALAIN GAUDEBERT



Au mitan des années septante, un étrange marin breton plantait sa rame sur les terres d'Ocre, laissant la mer déchaînée à sa place pour s'aventurer vers les zones non moins tumultueuses d'une argile mystérieuse. Le mataf en effet, ensorcelé par la terre, entrainé en céramique. Peu enclin à la plaisance, il apprit à composer avec le feu et passa avec acharnement la ligne des hautes températures...

Il faudrait, pour parler d'Alain Gaudebert et de son œuvre, filer plus encore cette métaphore de l'océan, convoquer aussi la danse, l'alpinisme ou la corrida... Il me le confiait lui-même, il y a quelques années : « Ça ne passe pas par les mots. Il n'y a que le poète qui peut mettre des mots sur une œuvre... Il n'y a que lui qui la respecte. (...) Si on met des mots tout de suite

sur une œuvre, on la diminue, on la ratatine, on la détruit même.... Le feu, c'est ça mon écriture. Peut-être que le feu publie le texte... »

Si son œuvre échappe donc à la description, c'est parce qu'elle constitue elle-même une langue, une écriture. C'est sans doute ce qui l'a poussé à entrer en dialogue avec les poètes et les écrivains. Avec Jean-Clarence Lambert et Marcel Moreau, ils sont pléthore depuis des années à fréquenter l'atelier, à venir poser leurs mots dans l'argile, à les soumettre à l'épreuve du feu.

Inactuelle, cette céramique a à voir avec le jaillissement et les gestes premiers de l'humanité. Elle converse aussi bien avec les signes néolithiques qu'avec les grands maîtres du IX^e et XX^e siècle : Dalpayrat, Chaplet, Delaherche... Elle est originale, car elle est un retour constant aux origines; le temps est aboli. Aussi Wladimir Weidlé aurait pu dire d'elle : « L'art est un acte, une parole, un feu vivant, une étincelle transmise d'homme à homme. L'œuvre que l'artiste porte en lui ne sera rien si elle n'est pas tout d'abord un puissant accumulateur d'énergie vitale. »

Virgile Loyer

L'atelier d'Alain Gaudebert se situe au 9 rue Vendôme, à Saint-Aubin.

Photos P. Cibille



Alimentation du four à bois au cours de la cuisson des pièces.



À l'atelier avec le poète et écrivain Jérôme Rothenberg.

PERMANENCES DES ÉLU.E.S

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINT.E.S

Le samedi matin de 9h à 11h.

Bernard Curnier : 06 73 69 56 64

Karen Delin : 06 10 16 07 77

Bernard Duval : 03 86 73 66 39
06 78 78 67 11

Michel Fonfria : 06 85 60 14 93

Françoise Richez : 06 11 84 60 36

Stéphane Rouet : 06 72 81 68 98

En dehors des permanences, les élus peuvent recevoir sur rendez-vous par téléphone.

OUVERTURE DES MAIRIES

MAIRIE DU VAL D'OCRE

Ouverture au public de la mairie et de l'agence postale

- du lundi au vendredi de 15h à 17h
- le samedi de 10h à 12h

NOUVEAU NUMÉRO tél : 03 86 91 51 78

mail : mairiesacn@gmail.com

site : www.saint-aubin-chateau-neuf.fr

MAIRIE ANNEXE DE JEUILLY

mercredi 17h-18h

mail : mairiestmartin-ocre@wanadoo.fr

ASSISTANTE SOCIALE

PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE
au Conseil départemental 03 86 49 58 00

AGENDA

Signe des temps, nous ne publions pas d'agenda dans ce numéro du *Fil de l'Ocre*. À l'exception de *Val d'Ocre Nature* qui a programmé une promenade méditative **le 9 janvier**, les initiatives publiques de la mairie et des associations sont reportées à des temps meilleurs. Nous espérons que le prochain numéro, en mars, présentera un agenda plus fourni.

CARNET

BIENVENUE À :

Marius Schwendimann le 2 octobre 2020

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

Cédric Michaud et Émilie Lemoine, le 8 août 2020

Sylvain Cresson et Gaëlle Dupecher, le 22 août 2020

NOS CONDOLÉANCES À LA FAMILLE DE :

Soledad Chaumet, née Blanco, le 30 juillet 2020

Lydie Garrand, née Bambuck, le 21 octobre 2020

ÉPICERIE / BAR / TABAC

AU PETIT MARCHÉ

CHANGEMENT DE GÉRANT

À partir du 17 novembre, du mardi au dimanche 10h-12h : dépôt de pain

Malgré tous nos efforts pour une réouverture rapide, la fermeture de l'épicerie va durer plusieurs semaines.

Informations dépôt de pain : 06 37 51 27 25.

CABINET INFIRMIER

Soins infirmiers à domicile et au cabinet.

Sur rendez-vous : 03 86 63 25 59.

Caroline Veillard et Élisabeth Meunier

19 bis Grande Rue

Saint-Aubin-Château-Neuf - Le Val d'Ocre

Remerciements aux photographes : Philippe Cibille, Michel Fonfria, Patrice Lagrange, Anne Nguyen Dao, Françoise Richez, Pierre Roch, les associations.

Ont collaboré à ce numéro : le comité de rédaction, Karen Delin, Michel Fonfria, Virgile Loyer, Pascal Robelot et les associations.

Comité de rédaction : Bernard Curnier, Patricia Guttadoro, Patrice Lagrange, Sylvie Marchand, Anne Nguyen Dao, Françoise Richez, Laurence Terraz.

Contact : fildelocre@gmail.com

Fil de l'Ocre n°14 tiré en 350 exemplaires - distribué à tous les foyers du Val d'Ocre

Conception et mise en page : Anne Nguyen Dao

Impression : Pixarprinting